Image not found or type unknown

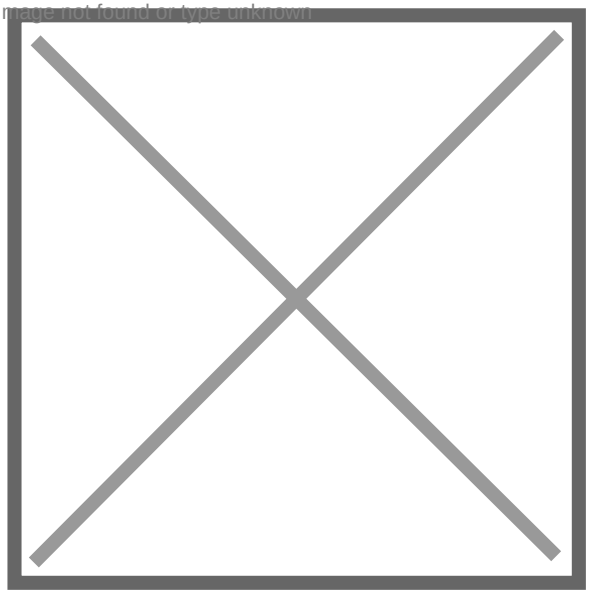

Complicité de détournement malgré elle

Par **david78**, le **18/11/2008** à **12:54**

Mon amie a été convoquée ce jour pour une histoire de détournement de fonds et falsification de documents émis il y a 3 ans.
A cette époque, mon amie vivait avec sa mère. Sa mère était présidente d'une association sportive. Cette dernière, grâce à son statut, avait accès au chéquier de la structure et a émis des chèques qu'elle a encaissés sur le compte bancaire de mon amie grâce à la procuration qu'elle avait.
Or, mon amie n'a jamais eu accès à ses relevés de compte qui étaient interceptés et cachés par sa mère. De cette manière, mon amie ignorait tout des actions frauduleuses que pouvait effectuer sa mère.
A l'heure d'aujourd'hui, elle a été entendue par un officier de police et a été menacée d'être accusée de complicité malgré son innocence et son ignorance du passé de sa mère.

Comment pouvons nous faire pour prouver que mon amie n'avait pas connaissance des agissements de sa mère ?

Merci d'avance de l'attention que vous porterez à ma question.

Par **Marion2**, le **18/11/2008** à **18:51**

Bonsoir,

Ce qui m'étonne c'est que votre amie ne se soit jamais inquiétée auprès de sa Banque de ne pas recevoir les relevés bancaires....

Par **david78**, le **19/11/2008** à **20:05**

elle les recevais mais sa mère les interceptait et les cachait

Par **Marion2**, le **20/11/2008** à **16:47**

Bonjour,

Ce que je voulais dire que votre amie aurait dû s'étonner de ne pas recevoir de relevés bancaires et voir avec sa banque si les relevés étaient bien envoyés.
C'est très certainement pour cette raison qu'elle risque d'être accusée de complicité.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés